



SWOT MONA VALORVRC AA

SOMMAIRE



I - Introduction.....	1
A - CADRE CONCEPTUEL/TERMINOLOGIQUE.....	1
B - CADRE MÉTHODOLOGIQUE/PROCESSUEL.....	2
II - Matrice “SWOT MONA VALOR VRCAA” VS1 le 27fév25...3	
1.FORCES.....	4
2.FAIBLESSES.....	5
3.OPPORTUNITÉS.....	6
4.MENACES.....	7
III - Annexes.....	8

I - Introduction

Le présent document de travail constitue le premier jalon de la phase de notre plan d'action collectif, consacrée à l'élaboration d'une matrice SWOT centrée sur la dimension relative à la "validation-reconnaissance" des acquis/résultats d'apprentissage de la mobilité transnationale des apprentis et alternants de la voie professionnelle.

D'emblée, il convient de souligner que sur le plan opératoire nous sommes amenés à définir les contours respectifs d'un cadre conceptuel/terminologique et d'un cadre méthodologique/processuel adaptés :

A - CADRE CONCEPTUEL/TERMINOLOGIQUE

Le présent cadre intègre de plain-pied les trois notions ou termes constitutifs, communément et parfois indistinctement usités, par les parties prenantes du projet MONA :

1. VALORISATION ;
2. VALIDATION ;
3. RECONNAISSANCE.

A.1 - VALORISATION DES ACQUIS/RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

La valorisation des acquis d'apprentissage consiste à mettre en valeur, de manière non-officielle, les compétences et connaissances acquises par un individu au cours de ses expériences, que ce soit dans un cadre formel (formation, enseignement) non-formel (entreprise) ou informel (bénévolat, loisirs...etc).

Il s'agit d'une démarche individuelle visant à identifier et promouvoir ces acquis, sur une base déclarative, sans portée certificative immédiate.



Terminology
of European education
and training policy

THIRD EDITION
A selection of 430 terms

A.2 - VALIDATION DES ACQUIS/RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

Processus de confirmation par un organisme habilité qu'une personne a acquis des savoirs, savoir-faire, information, valeurs, aptitudes et compétences correspondant à une norme prédéfinie.

Note :

- la validation se compose de quatre étapes prédéfinies :
 - identification par le dialogue des résultats d'apprentissage de la personne ;
 - documentation pour rendre visibles ces résultats ;
 - évaluation de ces résultats ;
 - certification pouvant conduire à une qualification partielle ou totale ;
- certains pays définissent le terme validation comme la confirmation par une autorité compétente que les résultats d'apprentissage obtenus par une personne dans un contexte formel, non formel ou informel, ont été évalués à l'aune d'une norme (ou référentiel) de validation, et peuvent déboucher sur la certification.

Source : Cedefop, Conseil de l'Union européenne, 2012.

A.3 - RECONNAISSANCE DES ACQUIS/RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

Ce terme possède deux dimensions :

A.3.1. Reconnaissance formelle : processus d'octroi par un organisme accrédité d'un statut officiel aux savoirs, savoir-faire, information, valeurs, aptitudes et compétences d'une personne soit :

- en délivrant des certifications (certificats, titres ou diplômes) ;
- en validant l'apprentissage non formel et informel ;
- en accordant des équivalences, des unités de crédit ou en accordant des dispenses.

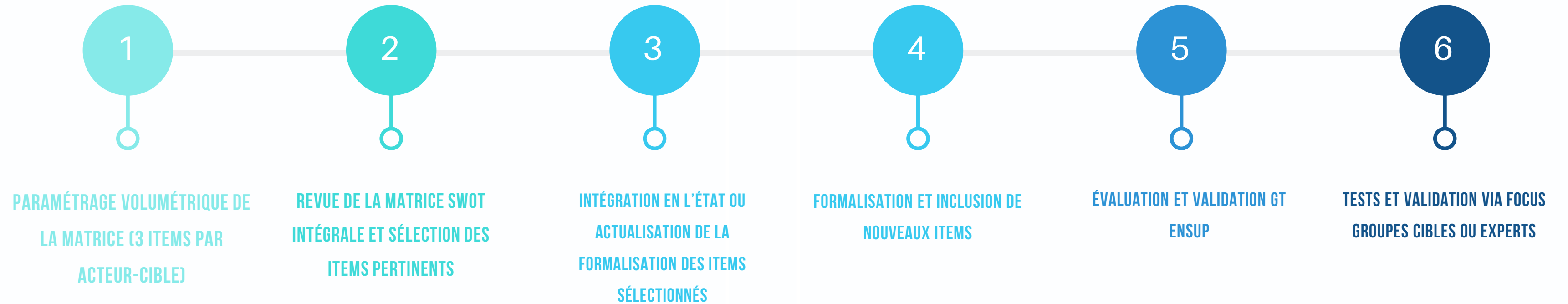
A.3.2. Reconnaissance sociale : acceptation par les acteurs économiques et sociaux de la valeur des savoirs, savoir-faire, aptitudes et compétences d'une personne.

Note :

Ce terme est proche, mais non synonyme, de : reconnaissance mutuelle des certifications / reconnaissance mutuelle des qualifications.

I – Introduction

B - CADRE MÉTHODOLOGIQUE/PROCESSUEL





A world map in shades of blue with a network of white icons representing people connected by lines. The icons are placed across various continents, suggesting a global network or migration theme.

SWOT

SWOT MONA VALORVRCAA
VSI. 27-02-2025

APPRENTI	CFA	ENTREPRISE
<p>S1A. Acquisition et capitalisation de compétences techniques, transversales et interculturelles, valorisables sur le marché de l'emploi, en France et à l'étranger.</p>	<p>S1C. Mise en place d'une stratégie d'internationalisation des parcours d'apprentissage, centrée sur l'assurance qualité.</p>	<p>S1E. Constitution d'une culture d'évaluation et de reconnaissance des compétences issues de la mobilité internationale, renforçant le capital humain et la compétitivité.</p>
<p>S2A. Développement de l'autonomie et de la responsabilité, via l'évaluation qualitative ou certificative des activités réalisées lors d'une mobilité européenne.</p>	<p>S2C. Développement d'un système intégré d'évaluation et de validation des acquis/résultats d'apprentissage de la mobilité, aligné sur des standards de référence.</p>	<p>S2E. Mise en place d'outils innovants pour valider et de processus d'évaluation innovants et fiables, pour valider et valoriser les acquis/résultats issus de la mobilité internationale.</p>
<p>S3A. Constitution d'un portfolio de compétences techniques et transversales, valorisable et capitalisable dans un contexte d'apprentissage tout au long de la vie.</p>	<p>S3C. Intégration formelle des acquis/résultats d'apprentissage dans les référentiels de formation et de certification.</p>	<p>S3E. Intégration formelle des acquis/résultats d'apprentissage de la mobilité internationale, dans les plans de développement des compétences ou de carrière des collaborateurs.</p>



Opportunités - Opportunities - version validée collectivement le 27/02/2025

APPRENTI	CFA	ENTREPRISE
<p>O1A. Valorisation de l'expérience certifiante comme avantage concurrentiel sur le marché du travail local et international.</p>	<p>O1C. Renforcement de l'attractivité grâce à des dispositifs innovants de validation et certification des acquis issus de la mobilité.</p>	<p>O1E. Constitution d'un capital de compétences validées ou certifiées dans un contexte de mobilité, favorisant l'innovation et l'ouverture à de nouveaux marchés.</p>
<p>O2A. Renforcement de la reconnaissance professionnelle et de l'évolution de carrière, via la validation d'un portfolio de compétences validées à l'international.</p>	<p>O2C. Établissement de partenariats internationaux durables, facilitant la reconnaissance mutuelle des parcours de formation et de certification.</p>	<p>O2E. Exploitation stratégique des compétences acquises en mobilité pour optimiser les processus RH et renforcer la compétitivité de l'entreprise.</p>
<p>O3A. Renforcement de l'employabilité dans un environnement globalisé par l'obtention de certifications attestant des acquis/résultats linguistiques et interculturels issus de la mobilité.</p>	<p>O3C. Création de dispositifs innovants pour valider et intégrer les acquis de la mobilité dans les parcours de formation et certification, maximisant l'impact stratégique de l'offre du CFA.</p>	<p>O3E. Création de référentiels ou portfolios de compétences, intégrant les acquis/résultats de la mobilité pour en démultiplier la valorisation dans les processus RH et projets d'entreprise.</p>

APPRENTI	CFA	ENTREPRISE
<p>W1A. Difficulté d'appropriation des procédures liées à l'acquisition et l'évaluation des compétences et connaissances à l'étranger.</p>	<p>W1C. Manque de ressources adéquates pour structurer l'assurance qualité et la sécurisation des acquis/résultats d'apprentissage.</p>	<p>W1E. Manque d'expertise pour cibler et définir les acquis/résultats d'apprentissage spécifiques, avant la mobilité.</p>
<p>W2A. Difficulté à acquérir certaines compétences et connaissances spécifiques au contexte d'accueil.</p>	<p>W2C. Défaut de solution digitale adaptée au monitoring et au transfert conforme des acquis/résultats d'apprentissage.</p>	<p>W2E. Carence en matière de dispositif dédié à la reconnaissance effective des acquis/résultats d'apprentissage issus de la mobilité.</p>
<p>W3A. Manque de correspondance entre les acquis/résultats d'apprentissage visés et ceux évalués dans le contexte d'accueil.</p>	<p>W3C. Carence ou insuffisance en matière de dispositifs de valorisation, validation ou reconnaissance des acquis/résultats d'apprentissage obtenus lors de la mobilité.</p>	<p>W3E. Défaut d'adéquation ou d'optimisation entre les pratiques professionnelles internes et les acquis/résultats d'apprentissage issus de la mobilité.</p>



Menaces - Threats - version validée collectivement le 27/02/2025

APPRENTI	CFA	ENTREPRISE
<p>T1A. Non-reconnaissance des acquis/résultats de la mobilité par les autorités nationales ou le marché du travail, limitant la valeur professionnelle.</p>	<p>T1C. Inadéquation des financements et ressources pour encadrer les évaluations en mobilité, compromettant leur valorisation et reconnaissance.</p>	<p>T1E. Faible intégration des acquis/résultats issus de la mobilité dans les processus internes, entravant leur valorisation au sein de l'entreprise.</p>
<p>T2A. Inadéquation entre les compétences acquises en mobilité et les attentes du marché du travail, atténuant les potentialités d'intégration professionnelle.</p>	<p>T2C. Conflits potentiels avec les autorités certificatrices sur la validation des acquis/résultats issus de la mobilité.</p>	<p>T2E. Retour sur investissement limité si l'entreprise ne valorise pas ou n'exploite pas efficacement les acquis/résultats issus de la mobilité.</p>
<p>T3A. Dévalorisation de l'expérience de mobilité si les acquis/résultats d'apprentissage ne sont pas démontrés ou mis en avant efficacement.</p>	<p>T3C. Perte d'attractivité des formations à composante internationale, si les acquis/résultats de la mobilité ne sont pas reconnus ou valorisés par les autorités certificatrices.</p>	<p>T3E. Perte d'attractivité de la marque employeur, si les acquis/résultats issus de la mobilité sont insuffisamment reconnus, valorisés ou exploités par l'entreprise.</p>